

CABINET MEDICAL OPHTALMOLOGIQUE NDIAYE
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital de 88 980 euros
Siège social : 2 Rue Comtesse F.de Saint-Exupery
24100 CREYSSE
832 811 137 RCS BERGERAC

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 12 MAI 2025

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 273 474,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	273 474,84 euros
À titre de dividende	139 370,00 euros
<i>Solde</i>	<i>134 104,84 euros</i>
Au compte "Autres Réserves"	134 104,84 euros

S'élevant ainsi à la somme de 317 391,68 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire Unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédent celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire Unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 139 370 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2021 : 20 000 euros
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2022 : 32 000 euros
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 32 000 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2023 : 117 000 euros
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 117 000 euros

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Mor NDIAYE
Gérant



COMPTES ANNUELS

certifie' conforme

A handwritten signature consisting of a stylized, flowing line.

BILAN - ACTIF

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			% de l'actif	Valeurs au 31/12/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement				20		25
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	4 488,00	2 954,60	1 533,40		3 029,40	
Fonds commercial (1)	121 716,00		121 716,00		121 716,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	48 713,31	25 486,48	23 226,83		4 702,17	
Autres immobilisations corporelles	6 310,40	5 006,01	1 304,39		2 576,28	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 198,00		1 198,00		1 198,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	182 425,71	33 447,09	148 978,62	24	133 221,85	27
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	520,92		520,92		19 497,08	
Autres créances (3)	24 110,70		24 110,70		2 485,89	
Fournisseurs débiteurs					350,72	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	454 319,62		454 319,62		347 183,68	
Charges constatées d'avance (3)	896,99		896,99			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	479 848,23		479 848,23	76	369 517,37	74
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	662 273,94	33 447,09	628 826,85	100	502 739,22	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 88 980,00)	88 980,00	14	88 980,00	18
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	8 898,00	31	8 898,00	11
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	183 286,84	43	45 297,90	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	273 474,84	88	254 988,94	51
SITUATION NETTE	554 639,68		398 164,84	79
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	554 639,68	88	398 164,84	79
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	110,61		1 316,41	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 534,26	1	7 657,63	2
Dettes fiscales et sociales	35 977,00	6	78 193,92	16
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	32 565,30	5	17 295,18	3
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	74 187,17	12	104 574,38	21
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	628 826,85	100	502 739,22	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

74 187,17

1 316,41